

## ***Le regroupement pour les conseillers principaux d'éducation (CPE) contractuels***

Il est organisé par les inspecteurs à compétences générales, établissements et vie scolaire :  
Mme Philippe et M. Volat.  
Le suivi logistique est confié à l'Institut Agro Dijon/DIRED.

Son objet est centré sur la place et le rôle du CPE, sur l'organisation du travail des équipes d'assistants d'éducation dans la vie scolaire, de la surveillance et du suivi des élèves, apprentis et étudiants ainsi que du conseil au chef d'établissement dans le volet éducatif du projet d'établissement.

Ce regroupement d'une durée **impérative** de **5 demi-journées** aura lieu la semaine **46** :

**du mardi 15 novembre 2022 à 14 heures au jeudi 17 novembre 2022 à 16 heures  
à l'EPLEFPA de Castelnau Le Lez (34).**

**Date limite d'inscription à ce regroupement : 21 octobre 2022 – 18h00**

⇒ **lien sur le programme du regroupement**

**Les frais de stages liés au regroupement disciplinaire sont assumés par le niveau national :**

Les frais de stages sont remboursés par l'Institut Agro Dijon/DIRED :

- les frais d'hébergement et de restauration, pendant le stage, sont payés directement aux prestataires par l'Institut Agro Dijon/DIRED : l'inscription au dispositif TUTAC entraîne la convocation de l'agent au regroupement. **La réservation de l'hébergement ne sera faite pour lui qu'après qu'il ait confirmé sa participation en répondant au questionnaire dématérialisé envoyé via un lien (SPHINX) sur son adresse Educagri ;**
- les frais de transport liés à ces regroupements sont remboursés par l'Institut Agro Dijon/DIRED après envoi des pièces justificatives par chaque stagiaire accompagné de l'original de la convocation qui vaut ordre de mission si l'agent a **confirmé sa participation.**

## **Programme du regroupement des conseillers principaux d'éducation contractuels**

### **Contexte et cadre de travail**

- 1 - Le référentiel de compétence
- 2 - Les missions du CPE dans l'enseignement agricole public
- 3 - La politique éducative
- 4 - Les actions attendues

### **Le service éducation et surveillance**

- 1 - Les enjeux du service
- 2 - Les différents acteurs
- 3 - La gestion du service éducation et surveillance

### **Éducation, autorité et sanction dans le cadre scolaire**

- 1 - Le concept d'éducation
- 2 - L'autorité éducative
- 3 - La sanction éducative
- 4 - Le cadre légal de la procédure disciplinaire

### **Vie des apprenants**

Les délégués élèves, le conseil des délégués le conseil de classe

- 1 - Les élections des délégués élèves
- 2 - Le conseil des délégués élèves
- 3 - Le conseil de classe

L'internat

- 1 - La sécurité
- 2 - La vie à l'internat
- 3 - La communication